

Résumé d'évaluation

Projet d'appui à la création d'entreprises pour les populations défavorisées de la province de Fahs Anjra, région Tanger – Tetouan, Maroc (PACE – FAHS ANJRA)

Pays : **Maroc**

Secteur : **Emploi**

Évaluateur : Nadia MANNAOUI et Gerda HEYDE

Date de l'évaluation : **Juillet 2019**

Données clés de l'appui AFD

Numéro de projet : CMA1217

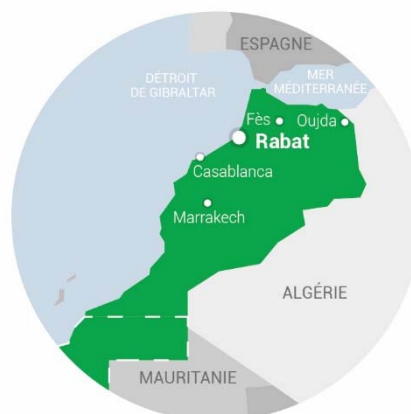
Montant : subvention de 700 k€

Taux de décaissement : 92%

Signature de la convention de financement : octobre 2015

Date d'achèvement : septembre 2019

Durée : 3 ans et 11 mois



Contexte

En 2014, la population cible du projet était la population de 5 douars, soit environ 850 personnes, qui devaient être expropriés dans le cadre de l'aménagement de la future ville de Chrafate, située à une trentaine de kilomètres de Tanger, à proximité du port de Tanger Med et des zones industrielles de Melloussa. L'hypothèse centrale du projet était que l'on pouvait, avec un fort renforcement des capacités, en particulier en direction des jeunes et des femmes, dont un programme d'alphabétisation fonctionnelle et avec un apport monétaire sous forme de prêts d'honneur, contribuer à ce que les membres de cette population expropriée puissent bénéficier des emplois que la nouvelle ville de Chrafate allait créer dans la décennie.

Intervenants et mode opératoire

La demande de départ vient du Groupe Al Omrane, opérateur spécialisé de l'Etat dans le domaine de l'habitat et de l'aménagement, qui était en charge de la construction de la ville nouvelle. Al Omrane s'est associé, dans le cadre du projet, à trois ONG : Touiza Solidarité, promoteur du projet et acteur actif de la coopération en Méditerranée, en particulier entre la France et les pays du Maghreb, le CMRD (Centre Marocain pour la Recherche et le Développement) et Tanja Mobadara (plateforme des prêts d'honneur). Le partenariat a associé, dans le cadre d'un Comité de concertation, la totalité des acteurs intervenant sur le territoire concerné : services de l'Etat, aménageurs, collectivités, institutions d'appui, organismes de formation, associations locales, ONGs. La conception du projet PACE est largement inspirée de l'expérience de l'association Touiza Solidarité en Algérie

Objectifs

L'objectif global du projet est de contribuer d'une part au développement économique inclusif et endogène de la zone d'intervention en ciblant spécifiquement les jeunes et les femmes, et d'autre part à la mise au point de méthodes d'intervention sociale dans les zones affectées par de grands projets d'aménagement.

Réalisations attendues

- Créer des micro-entreprises individuelles et des coopératives pour les personnes affectées par les projets d'aménagement et de professionnaliser les demandeurs d'emploi
- Assurer le suivi accompagnement des porteurs de projet, individuels ou collectifs
- Attribuer des prêts d'honneur aux personnes concernées
- Alphabétiser les femmes candidates à la création d'une micro-entreprise individuelle ou collective
- Mettre en place un dispositif de programmation suivi évaluation et une démarche genrée, capitaliser et diffuser

Appréciation de la performance

Pertinence

Le choix de la province est pertinent, 29% des 15-24 ans n'y sont ni au travail, ni à l'école, ni en formation (NEETs), taux qui est plus élevé que la moyenne nationale (25%). Cette province connaît des perturbations importantes en raison de la construction de la 'Ville nouvelle' et de l'industrialisation de la zone. Ces changements ont fortement détérioré le tissu associatif et réduit la confiance de la population dans des intervenants externes. Cette zone a connu une expansion industrielle alors que le niveau d'éducation des habitants de la province n'a pas évolué. **Le choix des cibles est également pertinent, les jeunes et les femmes constituant la population la plus vulnérable.** Les activités qui ont été planifiées relevaient plus de la promotion de l'emploi. Le projet a évolué de manière pertinente en tenant compte de la spécificité des bénéficiaires qui avaient davantage besoin d'être accompagnés dans des formations et des AGRs (Activité Génératrice de Revenus). Pourtant, les objectifs globaux préalablement définis dans le cadre logique de départ n'ont pas été revus malgré la réorientation du projet.

Efficacité

La stratégie d'intervention était pertinente, **mais sa mise en œuvre a été affectée par la pression du temps et des faibles expériences de l'équipe dans l'accompagnement des AGR et des coopératives en milieu rural.**

Le mode d'accompagnement des bénéficiaires et les outils développés étaient bien adaptés à leurs expériences et capacités. La façon dont le projet PACE est intervenu auprès de la population, et notamment des femmes, a eu un effet très positif sur l'estime de soi et la confiance en leurs compétences.

Efficience

La mise en œuvre du projet a connu plusieurs retards importants (construction de la ville nouvelle et lancement du projet PACE) et le Gouverneur de la Province a insisté pour étendre le projet au-delà des 2 communes initiales. Malgré tous les efforts de mobilisation auprès des partenaires du CMRD on constate que la présence de ces acteurs publics reste faible en milieu rural. Vu les retards importants du projet, **ce dernier n'a pas pu faire une utilisation efficiente des ressources financières** disponibles. L'intégration du genre dans le projet n'a pas non plus été jugée optimale.

Impact

Une partie essentielle des activités n'ayant été mise en œuvre qu'entre mi-2018 et mi-2019, l'évaluation ne se prononce pas sur l'impact de ce projet.

Viabilité/durabilité

Le faible temps réservé au suivi des projets financés ne permet pas encore d'assurer leur solidité et durabilité. Cela s'explique en partie par le fait que le processus global ayant pris du retard, la phase de suivi n'a pas pu être réalisée avant la fin du projet. La pérennisation du fonds solidaire prévue dans le cadre logique n'a pu être confirmée au moment de l'évaluation. Il est encore trop tôt pour se prononcer sur la durabilité des coopératives.

Valeur ajoutée de l'appui AFD

La mission d'évaluation note une faible implication au suivi direct de la part de l'AFD qui aurait permis de faciliter la gouvernance en particulier le contact avec les autorités locales et la réorientation du projet en fonction des changements importants survenus par rapport au contexte initial.

Conclusions et enseignements

Alors que la conception de départ du projet PACE était très pertinente - notamment l'appui à une population marginalisée pour s'adapter aux mutations qui s'opèrent dans leur communauté à travers les activités économiques ou l'insertion des jeunes-, quelques retards importants dans sa mise en œuvre liés aux partenaires internes et externes ont fortement réduit l'efficacité et l'efficience du PACE et réduit l'engagement de quelques partenaires publics. Grâce au rattrapage des activités en 2018-19, le projet a cependant atteint les résultats attendus en termes quantitatifs. On remarque toutefois le faible temps réservé au suivi des projets financés, ce qui ne permet pas encore d'assurer leur solidité et durabilité. On note que les bénéficiaires se sont imprégnés de la démarche du projet, se sentaient plus confiants et voyaient l'utilité des dynamiques qu'ils étaient en train de réaliser suite à l'appui du projet. Ce changement socio-culturel constitue une base solide pour la poursuite de l'accompagnement dans ces zones et l'inclusion des populations vulnérables.

Ce projet a fait l'objet d'un rapport de capitalisation qui insiste sur les acquis méthodologiques du projet. Ce rapport est complété par 3 films de court métrage disponibles sur YouTube. L'ensemble a été réalisé par Jean-Marie Collombon.